

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE 186-17**  
**Le 28 décembre 2017**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Potash Corporation of Saskatchewan Inc. (POT ET FPO)**  
**Fusion et Retrait de la cote**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires de Potash Corporation of Saskatchewan Inc. (« PotashCorp ») seront suspendues à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le 2 janvier 2018 et retirées de la cote à la fermeture des marchés la même journée, suite à la fusion de Agrium Inc. (« Agrium ») (Symbole: AGU) et PotashCorp. Conformément à la Fusion, les activités commerciales d'Agrium et PotashCorp seront tenus par la nouvelle compagnie «Nutrien Ltd. » (NTR).

Selon les termes de l'entente, les actionnaires de PotashCorp recevront 0.40 actions ordinaires de la nouvelle compagnie «Nutrien Ltd. » pour chaque action de PotashCorp détenue.

**Potash Corporation of Saskatchewan Inc. (POT)**

**CDCC - Détails du rajustement– POT Options :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Potash Corporation of Saskatchewan Inc. (POT) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                    **Le 2 janvier 2018**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**        **POT deviendra POT1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**        **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**                **100**

- **PRIX DE LEVÉE :**                      **Inchangés**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :**    **40 actions ordinaires de Nutrien Ltd. (NTR)**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :**    **Les limites de position et de levée sont de 250 000 contrats.**
- **CUSIP :**                                      **67077M 10 8**

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options POT seront transférées à la classe d'options POT1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

<b>Potash Corporation of Saskatchewan Inc.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
\$ 22.00	POT	POT1
\$ 22.50	POT	POT1
\$ 23.00	POT	POT1
\$ 23.50	POT	POT1
\$ 24.00	POT	POT1
\$ 24.50	POT	POT1
\$ 25.00	POT	POT1
\$ 25.50	POT	POT1
\$ 26.00	POT	POT1
\$ 26.50	POT	POT1
\$ 27.00	POT	POT1

**CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action FPO:**

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 2 janvier 2018
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS:** FPO deviendra KPO
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 40 actions ordinaires de Nutrien Ltd. (NTR)
- **CUSIP :** 67077M 10 8
- **PRIX DE REGLEMENT:** Inchangé

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Contrats à terme sur action FPO**

Les séries existantes de la classe des contrats à terme sur action FPO seront transférées à la classe contrats à terme sur action KPO qui constitue le nouveau livrable.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877.

Gladys Karam  
Directrice, Dérivés sur actions  
Marchés financiers